

2018-11-05 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi, le 5 novembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky, Hélène Campbell, Marianne Cardinal et messieurs les conseillers Jean Asnong et Stephan Duquette.

Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.

Ouverture de l'assemblée 19 h 30.

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires de :

Martin Bellefroid, maire

Nathalie Dorais, conseillère au poste # 1

Jean Asnong, conseiller au poste # 2

Patricia Rachofsky, conseillère au poste # 3

Hélène Campbell, conseillère au poste # 4

Marianne Cardinal, conseillère au poste # 5

Stephan Duquette, conseiller au poste # 6

Dépôt des états comparatifs revenus/dépenses

(article 954 du Code municipal)

2018-295 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 NOVEMBRE 2018

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que l'ordre du jour du 5 novembre 2018 soit adopté et que le point *Affaires nouvelles* reste ouvert.

ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 5 novembre 2018
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018
6. Suivi du procès-verbal du 1^{er} octobre 2018
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi

8. ADMINISTRATION
 - a. Renouvellement banque d'heures pour 2019 avec la firme Avocats Paradis, Poulin Lemieux
 - b. G. Marier/probation et habillement,
 - c. Journal le Saint-Armand/vœux des fêtes
 - d. Avis de motion RM460 + projet de règlement

e. Réception : prix pour analyse de sol

9. VOIRIE/COURS D'EAU

- a. Réception prix : Déneigement 2018-2019 chemins municipaux
- b. Requête citoyens/déneigement/chemin privé rue Séguin
- c. Requête citoyens/déneigement/chemin privé Larochelle/Payant
- d. Formation : Employé de voirie
- e. Afficheur de vitesse/frais de service
- f. Paiement facture/Entreprises DENEXCO
- g. Travaux/PAARRM

10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a. Sécurité civile Demande d'aide financière/Volet 1
- b. Sécurité civile Demande d'aide financière/Volet 2

12. LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

13. HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Réception AO : Collectes des matières ordures
- b. Réception AO; Collectes des matières recyclage
- c. Paiement facture/bacs brun
- d. Modifier réso 2018-289/contrat collecte matières organiques

14. FINANCES ET IMMOBILISATION

- a. Contribution financière 2018/Opération Nez Rouge
- b. Contribution financière 2018/Fondation éducative JJB
- c. Contribution financière 2018/Centre pédiatries sociales Cowansville
- d. Remb. taxes MAJ Évaluateur (M. Laplante)
- e. Remb. taxes trop payées (Fermes Gasser)
- f. Remb. taxes trop payées (C. Larocque)
- g. Demande de don/bas ordures/Maison de la Famille Bedford
- h. Légion canadienne Philipsburg/achat couronne de fleurs
- i. Don : Fabrique St-Damien Bedford/Fondation Claude Deserres

15. BÂTIMENT/HÔTEL DE VILLE

- a. Réception AO : Déneigement HV, point d'eau, trottoir

16. Correspondances

17. Rapport des inspecteurs/pour info aux membres du conseil

18. Approbation des salaires versés et à payer

19. Approbation des dépenses incompressibles/oct. 2018

20. Adoption des comptes/oct. 2018

21. Affaires nouvelles

22. Deuxième période de questions/30 minutes

23. Levée de la séance

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

DÉBUT : 19 h 31 FIN : 19 h 31

Aucune question

2018-296 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
1^{ER} OCTOBRE 2018

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire 1^{er} octobre 2018 soit adopté tel
quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux
membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉ

*Martin Bellefroid, maire et président de l'assemblée quitte la séance
à 19 h 37.*

*La conseillère Marianne Cardinal agit en tant que promaïresse et préside
l'assemblée.*

SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du
suivi du procès-verbal du 1^{er} octobre 2018.

SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI

En l'absence du maire aucun suivi dans les dossiers de la MRC

ADMINISTRATION

2018-297 RENOUELEMENT 2019 /BANQUE D'HEURES/CONSULTATIONS
GÉNÉRALES SERVICES JURIDIQUES/PARADIS LEMIEUX FRANCIS

CONSIDÉRANT un besoin occasionnel pour un soutien et une référence
sur différent dossier juridique dans le domaine municipal;
CONSIDÉRANT l'offre de service de Paradis, Lemieux, Francis, avocats;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal confirme son intention de renouveler l'offre de
services pour des consultations générales en matière juridique de l'ordre
de 574.88 \$ (taxes incluses) pour la période du 1^{er} janvier au 31
décembre 2019 auprès des bureaux Paradis, Lemieux, Francis, avocats de
Bedford.

ADOPTÉ

2018-298 GÉRARD MARIER/PROBATION ET HABILLEMENT

CONSIDÉRANT que la période de probation de 3 mois (résol 2018-161) de
l'employé M. Gérard Marier qui se terminait le 12 août 2018;
CONSIDÉRANT le bon rendement de M. Gérard Marier;

CONSIDÉRANT l'usage du cellulaire de M. Marier pour le rejoindre ainsi que les échange de travail avec M. Simard;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal donne une permanence à M. Gérard Marier et lui verse un salaire horaire à 15 \$/hre à compter du 13 août 2018 et lui accorde une allocation mensuelle de 10 \$ pour l'usage de son cellulaire et de lui offrir des vêtements de sécurité et chaud.

ADOPTÉ

2018-299 JOURNAL LE SAINT-ARMAND/VŒUX DES FÊTES

CONSIDÉRANT une demande de la part du Journal Le Saint-Armand pour une publicité pour des vœux de fêtes de la part de la municipalité de Pike River;

CONSIDÉRANT un coût de +/- 50 \$ pour un espace d'une carte d'affaires;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal autorise une publicité pour des vœux de fêtes dans le journal le Saint-Armand au coût de +/- 50 \$.

ADOPTÉ

2018-300 AVIS DE MOTION RM460 ET PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal du Québec, je soussigné **Jean Asnong** donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement visant à modifier le règlement RM460 et antérieurs concernant la paix, l'ordre et les nuisances; **CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code municipal du Québec, le responsable de l'accès aux documents de la municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté. **CONFORMÉMENT** à l'article 445 du Code municipal du Québec, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

2018-301 RÉCEPTION/ANALYSE DE SOL

CONSIDÉRANT un appel de proposition auprès de différentes firmes spécialisées en contamination de sol;

CONSIDÉRANT la réception des soumissionnaires suivants :

- Enviro Option au montant de 4775 \$ + taxes
- AVIZO au montant de 11 320 \$ + taxes

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions selon les règles (Article 935 du code municipal);

CONSIDÉRANT l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal donne le mandat à Enviro Option pour des analyses de sols pour le dossier # 5452547 au montant de 4 775 \$ + taxes tel que selon l'offre de services.

ADOPTÉ

VOIRIE/COURS D'EAU

2018-302 **RÉCEPTION PRIX AO : DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE 2018-2019/CHEMINS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT un appel de proposition auprès de différents entrepreneurs pour le déneigement et le déglacage de nos chemins municipaux 2018-2019;

CONSIDÉRANT la réception des soumissionnaires suivants :

- 9105-2803 Québec inc. (Adams Excavation)

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions selon les règles (article 935 du code municipal);

CONSIDÉRANT l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal accorde le mandat à 9105-2803 Québec inc. (Adams Excavation) pour le déneigement et la fourniture d'abrasif de nos chemins municipaux au montant de 77 500\$ (taxes incluses) pour la saison 2018- 2019.

ADOPTÉ

2018-303 **REQUÊTE DÉPOSÉE/CITOYENS/DÉNEIGEMENT/CHEMIN PRIVÉ : SÉGUIN**

CONSIDÉRANT le dépôt d'une requête en date du 3 octobre 2018 de la part de la majorité des résidents du chemin privé * rue Séguin * pour le déneigement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté une politique relative à l'entretien de certains chemins privés ouvert au public;

CONSIDÉRANT que cette politique stipule que selon l'article 70 de La *Loi sur les compétences municipales* permet à toute municipalité locale d'entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains et que la Municipalité conserve sa discrétion d'imposer une taxe spéciale sur les immeubles du secteur bénéficiant des services d'entretien du chemin;

CONSIDÉRANT que 2 autres chemins (Larochelle et Payant) sur le territoire de la municipalité de Pike River sont des chemins privés et

bénéficie de cette politique et que tout chemin privé sur le territoire de Pike River doit être sur la même procédure;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River accepte la requête tel que déposée le 3 octobre 2018 et formulée : *ENTRETIEN HIVERNAL * chemin privé : rue Séguin**.

Que les occupants et propriétaires du chemin privé soient avisés que la municipalité déneigera ledit chemin et ceci à leur frais et une taxation leur sera imposée.

ADOPTÉ

2018-304 REQUÊTE DÉPOSÉE/CITOYENS/DÉNEIGEMENT CHEMINS PRIVÉ : LAROCHELLE ET PAYANT

CONSIDÉRANT le dépôt d'une requête en date de 15 octobre 2018 de la part des résidents des chemins privés/chemin Laroche et rue Payant pour continuer le déneigement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté une politique relative à l'entretien de certains chemins privés ouvert au public;

CONSIDÉRANT que cette politique stipule que selon l'article 70 de La *Loi sur les compétences municipales* permet à toute municipalité locale d'entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains et que la Municipalité conserve sa discrétion d'imposer une taxe spéciale sur les immeubles du secteur bénéficiant des services d'entretien du chemin;

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River accepte la requête telle que déposée formulée : pour l'entretien hivernal et estival des chemins privés *Laroche et Payant*. Que les occupants et propriétaires du chemin privé soient avisés que la municipalité déneigera ledit chemin et ceci à leur frais et une taxation leur sera imposée.

ADOPTÉ

2018-305 FORMATION : EMPLOYÉ DE VOIRIE/GERRY SIMARD

CONSIDÉRANT de la formation qui sera offerte dans le domaine municipal soit : abattage d'arbre;

CONSIDÉRANT que la formation *abattage d'arbre* serait pour notre employé Gerry Simard et se donnera les 30 novembre et 10 décembre à Havelock au coût de 155 \$;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise M. Gerry Simard à suivre la formation *Abattage d'arbre directionnel et de précision (cours de base) et de lui défrayer le coût au montant de 155 \$ pour la formation ainsi que les frais de kilométrage au tarif de 0,55 \$ du km ou d'y aller avec la camionnette de la municipalité.

ADOPTÉ

2018-306 AFFICHEUR DE VITESSE/FRAIS DE SERVICE/GERRY SIMARD

CONSIDÉRANT que l'afficheur de vitesse solaire installé en face du 625 route 133 fonctionnait sporadiquement avec les batteries;
CONSIDÉRANT le coût des batteries au montant de 178 \$ la paire;
CONSIDÉRANT que l'utilisation de l'afficheur ne peut être fait en période hivernale;
CONSIDÉRANT un branchement fait par filage et branché au bâtiment de M. Gerry Simard;
CONSIDÉRANT des frais de 5 \$ par mois pour l'usage en électricité;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise le paiement de 5 \$ par mois à M. Gerry Simard pour l'utilisation d'électricité pour alimenter l'afficheur de vitesse en tout temps.

ADOPTÉ

2018-307 PAIEMENT DE FACTURE/ENTREPRISES DÉNEXCO OUVRAGE DE DRAINAGE/CREUSAGE ET REPROFILAGE DE FOSSÉS SUR LE CHEMIN MORGAN

CONSIDÉRANT la réception de la facture #002890 au montant de 17 601.24 \$ (taxes incluses) pour des travaux de creusage et reprofilage du fossé sur le chemin Morgan;
CONSIDÉRANT la vérification et l'approbation des travaux de M. Gerry Simard, coordonnateur des travaux publics;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise le paiement de la facture #002890 au montant de 17 601.24 \$ (taxes incluses) aux Entreprises DÉNEXCO dans le cadre des travaux de creusage et reprofilage du fossé sur le chemin Morgan.

ADOPTÉ

2018-308 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) D'UN MONTANT DE 10 000\$/DOSSIER N° 00026807-1 - 46025 (16) – 2018-07-10-41 PROJETS PARTICULIERS

D'AMÉLIORATION OUVRAGE DE DRAINAGE/CREUSAGE ET
REPROFILAGE DE FOSSÉS SUR LE CHEMIN MORGAN

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité du conseiller et des conseillères présents :

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification été constitué

ADOPTÉ

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Rien à signaler

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

2018-309 SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 1

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de **4 500 \$**, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent **6 000 \$**, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins **1 500 \$** ;

Que la municipalité autorise, la directrice générale Mme Sonia Côté à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉ

2018-310 SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 2

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Jean Asnong,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de **10 000\$**, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent **13 000\$**, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins **3 000 \$** ;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la municipalité locale de Saint-Armand pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;
Que la municipalité autorise la directrice générale, Mme Sonia Côté, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉ

LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

Rien à signaler

HYGIÈNE DU MILIEU

2018-311 RÉCEPTION APPEL D'OFFRE/COLLECTES DES ORDURES/ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT un appel de proposition auprès de différents entrepreneurs pour la collecte et le transport des matières résiduelles (ordures) pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions selon les règles (Article 935 du code municipal);

CONSIDÉRANT la réception de la seule soumission de :

- 9166-2452 Québec inc. (NOPAC Inc)

CONSIDÉRANT l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal accorde le mandat à 9166-2452 Québec inc. (NOPAC inc.) pour la collecte et le transport des matières résiduelles (R C A) pour l'année 2018 pour un contrat de **12 collectes annuelles soit une par** mois pour un montant de 16 362\$ + taxes avec date choisie par l'entrepreneur.

ADOPTÉ

2018-312 RÉCEPTION APPEL D'OFFRE/COLLECTES DES MATIÈRES RECYCLABLE/ANNÉES 2019 ET 2020

CONSIDÉRANT un appel de proposition auprès de différents entrepreneurs pour la collecte et le transport des matières recyclables pour les années 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions selon les règles (Article 935 du code municipal);

CONSIDÉRANT la réception de la seule soumission de :

- 9166-2452 Québec inc. (NOPAC inc.)

CONSIDÉRANT l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal accorde le mandat à 9166-2452 Québec inc. (NOPAC inc.) pour la collecte et le transport des matières secondaires (recyclage) pour les années 2019 et 2020 **avec un contrat total pour 52 collectes** (collecte à toutes les 2 les semaines/26 collectes en 2019 et 26 collectes en 2020) pour un montant de 35 105 \$ + taxes pour 2019 et un montant de 36 285 \$ + taxes pour 2020 avec date choisie par l'entrepreneur.

ADOPTÉ

2018-313 PAIEMENT FACTURE ACHAT DE BACS BRUNS

CONSIDÉRANT un appel d'achat regroupé pour l'obtention de bacs bruns (240L) auprès de la MRC pour la collecte des matières organiques;

CONSIDÉRANT la réception de la facture de la compagnie IPL portant le numéro # RX-346316 au montant de 14 436.31 \$ (taxes incluses) pour 235 bacs bruns livrés;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # RX-346316 au montant de 14 436.31 \$ (taxes incluses) à IPL. Dépenses prises au compte de GL Enseignes/circulation

ADOPTÉ

La conseillère Hélène Campbell enregistre sa dissidence.

2018-314 MODIFIER RÉOLUTION 2018-289/NOMBRE DE COLLECTE MATIÈRES ORGANIQUES

CONSIDÉRANT que selon la résolution 2018-289, il est indiqué un nombre de 44 collectes pour la collecte des matières organiques des mois d'octobre 2018 à décembre 2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offre indiquant à 57 collectes pour 15 mois;

CONSIDÉRANT une rencontre avec M. Marc Vallée le mercredi 17 octobre 2018 en présence de M. Gerry Simard pour valider le nombre et voir au calendrier des collectes;

CONSIDÉRANT la réduction du nombre de collectes à 35 collectes pour l'année 2019 au coût tel que proposé à 1 035 \$ + taxes par collecte pour un contrat annuel de 36 225 \$ + taxes soit une dépense de 41 649.69 \$;

CONSIDÉRANT le nombre de collectes à 7 collectes pour l'année 2018 au coût tel que proposé à 1 035 \$ + taxes par collecte pour un contrat de 7 245.00 \$ + taxes soit une dépense de 8 329.94 \$ taxes incluses;

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

Et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal modifier la résolution 2018-289 à 42 collectes au montant de 1 035 \$ + taxes par collecte pour le contrat 2018-2019 au montant de 43 470 \$ + taxes soit pour un contrat de 49 979.63 \$.

ADOPTÉ

La conseillère Hélène Campbell enregistre sa dissidence

FINANCES ET IMMOBILISATIONS

2018-315 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 /OPÉRATION NEZ ROUGE

CONSIDÉRANT une demande écrite de la part de l'organisme Opération Nez Rouge Cowansville pour une contribution financière 2018;

CONSIDÉRANT un montant alloué aux prévisions budgétaires 2018 de 100 \$;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de l'ordre de 100 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge Cowansville pour l'année 2018.

ADOPTÉ

2018-316 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 /FONDATION ÉDUCATIVE JJB

CONSIDÉRANT une demande écrite de la part de la Fondation éducative JJB pour une contribution financière 2018;

CONSIDÉRANT un montant alloué aux prévisions budgétaires 2018;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Nathalie Dorais**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un billet au coût de 60 \$ et autorise la conseillère, Mme Hélène Campbell, à représenter la municipalité et de verser une contribution selon le nombre d'élèves provenant de la municipalité de Pike River telle que proposée soit 8 élèves à 5 \$ chacun soit 40 \$ pour un total de 100 \$ de contribution à la Fondation Jean Jacques Bertrand.

ADOPTÉ

2018-317 CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 /CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE MAIN DANS LA MAIN

CONSIDÉRANT une demande écrite de la part du centre de pédiatrie sociale Main dans la Main de Cowansville pour une contribution financière 2018;

CONSIDÉRANT un montant alloué aux prévisions budgétaires 2018 de 150 \$;

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de l'ordre de 150 \$ au Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main de Cowansville pour l'année 2018.

ADOPTÉ

2018-318 REMBOURSEMENT TAXES MAJ ÉVALUATEUR/MICHEL LAPLANTE

CONSIDÉRANT une mise à jour de l'évaluateur de la MRC sur une propriété;

CONSIDÉRANT une baisse d'évaluation de 15 300 \$ pour les années 2017 et 2018;

CONSIDÉRANT un crédit au montant de 197.37 \$ pour les 2 années;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 197.37 \$ au nom de Messieurs Michel Laplante et Simon Brodeur d'un trop payé suite à une mise à jour de l'évaluateur.

ADOPTÉ

2018-319 REMBOURSEMENT TAXES EN TROP PAYÉES/FERMES GASSER

CONSIDÉRANT un paiement en trop de la part des Fermes Gasser d'un montant de 1 504.49 \$ lors de son 3e versement ;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 1 504.49 \$ au nom des Fermes Gasser Ltée d'un trop payé sur son compte de taxes 2018.

ADOPTÉ

2018-320 REMBOURSEMENT TAXES EN TROP PAYÉES/CATHERINE LAROCQUE

CONSIDÉRANT un paiement en trop de la part de Mme Catherine Larocque d'un montant de 158.58 \$ lors de son 3e versement;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 158.58 \$ au nom de Mme Catherine Larocque d'un trop payé sur son compte de taxes 2018

ADOPTÉ

2018-321 DEMANDE DE DON/BAC ORDURES/MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES

CONSIDÉRANT une demande écrite de la part de l'organisme la Maison de la Famille des frontières de Bedford et région pour un don d'un bac ordures;

CONSIDÉRANT une demande faite auprès de la Ville de Bedford disant qu'il n'offre pas de bac gratuit et n'en possède pas en inventaire;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise la livraison d'un bac à ordures à l'organisme la Maison de la famille des Frontière de Bedford. Le coût du bac sera déduit de la contribution annuelle de l'année 2019.

ADOPTÉ

2018-322 DEMANDE DE LA LÉGION DE PHILIPSBURG/ACHAT D'UNE
COURONNE DE FLEURS EN SOUVENIR DES ANCIENS
COMBATTANTS

CONSIDÉRANT une demande écrite de la part de la région royale canadienne de Philipsburg local 82 pour contribuer à l'achat d'une couronne de fleurs au coût de 50 \$ pour un hommage aux anciens combattants lors de la cérémonie du 11 novembre 2018 à Bedford;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise l'achat d'une couronne de fleurs au coût de 50 \$ pour la cérémonie du 11 novembre 2018, Jour du souvenir.

ADOPTÉ

2018-323 CONTRIBUTION FINANCIÈRE FABRIQUE ST-DAMIEN ET
FONDATION CLAUDE DESERRES

CONSIDÉRANT une demande conjointe de la part de la Fabrique St-Damien et la Fondation Claude Deserres pour contribuer financièrement au concert de Noël par l'achat de billets;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité du conseiller et des conseillères présents :

Que le conseil municipal fera l'achat de 7 billets et ainsi contribuera à un montant de 150 \$ pour les 2 organismes.

ADOPTÉ

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

2018-324 RÉCEPTION/APPEL DE
PROPOSITION/DÉNEIGEMENT/STATIONNEMENT HÔTEL DE
VILLE/TROTTOIR LONGEANT LA ROUTE 133 ET
202/STATIONNEMENT À LA BORNE SÈCHE

CONSIDÉRANT un appel de proposition auprès de différents entrepreneurs pour le déneigement du stationnement à l'hôtel de ville, terrain municipal (borne sèche) et trottoirs;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions selon les règles (Article 935 du code municipal);

CONSIDÉRANT la réception d'un soumissionnaire suivant :

- **Gérald Duval**

CONSIDÉRANT l'analyse et la conformité des documents fournis;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que ce conseil municipal mandate l'entrepreneur Gérald Duval pour le déneigement du stationnement à l'Hôtel de Ville, les trottoirs longeant l'Hôtel de Ville (routes 133 et 202), le stationnement à la borne sèche pour la saison 2018-2019 au montant de 2 012.06 \$ (taxes incluses

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois d'octobre 2018.

RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M. Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

2018-325 ADOPTION DES SALAIRES VERSÉS MOIS D'OCTOBRE 2018

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise les salaires versés et a payé au montant de **11 543.09 \$** et ceci pour le mois d'octobre 2018.

ADOPTÉ

2018-326 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS D'OCTOBRE 2018

Martin Bellefroid	971.25 \$
Nathalie Dorais	327.68 \$
Nathalie Dorais (iPad)	10.00 \$
Jean Asnong	327.68 \$
Jean Asnong (iPad)	10.00 \$
Patricia Rachofsky	327.68 \$
Patricia Rachofsky (I ad)	10.00 \$
Marianne Cardinal	327.68 \$
Marianne Cardinal	10.00 \$
Hélène Campbell	327.68 \$
Hélène Campbell (iPad)	10.00 \$
Stephan Duquette	327.68 \$
Stephan Duquette (iPad)	10.00 \$
CARRA (juillet 2018)	411.35 \$
AXION (internet, tel, fax) oct. 2018	261.37 \$
AXION (internet pompier) oct. 2018	68.93 \$
Bell mobilité (iPad)	5.75 \$
La Capitale (ass coll oct. 2018)	652.39 \$
Revenu Canada (DAS sept 2018)	661.95 \$
Revenu Québec (DAS sept 2018)	1 646.23 \$
Hydro-Qc (Luminaires) sept 2018	314.42 \$
Pétroles Dupont	799.28 \$
Visa Desjardins (form.WEB, cartouches encre, eau P)	1 246.16 \$
Visa Desjardins (impression calendrier +envoi postal)	260.17 \$

Visa Desjardins (essence)	144.00 \$
TOTAL	<u>9 469.3 \$</u>

Il est proposé par **Nathalie Dorais**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :
Que les dépenses incompressibles du mois d'octobre 2018 soient
approuvées.

ADOPTÉ

2018-327 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2018

Sonia Côté (remb km oct.)	108.41 \$
Desjardins Sécurité Financière (RRS) oct. 2018	263.44 \$
Concassage Pelletier	1 362.96 \$
COOP (mélange semences)	286.68 \$
Econo mousse	71.17 \$
Les Entreprises Dénexco (niveler chemins)	2 535.20 \$
Les Entreprises Dénexco (barrages castors)	563.38 \$
Éditions juridiques FD	155.40 \$
Gérald Duval (résol 2017-366)	1 924.68 \$
GESTIM (23-9 au 27-10-2018)	1 740.22 \$
L'Homme & Fils	427.68 \$
Location outils Simplex (nacelle)	1 270.43 \$
Journal L'Avenir	426.33 \$
MacTrap (mandat castor) résol 2018-259	804.83 \$
Mécanique Bossé (réparer souffleuse)	481.08 \$
NOPAC (collecte ordures) oct. 2018 extra transp.	2 865.18 \$
NOPAC (collecte recyclage) oct. 2018	1 549.17 \$
Papeterie Coupal	57.66 \$
Petite Caisse	303.65 \$
RIGMRBM (enfouis ord) sept/19.35TM	1 530.02 \$
RIGMRBM (enfouis ord) oct/13.38TM	1 057.96 \$
RIGMRBM (enfouis chevreuil) 60 kg	38.10 \$
RIGMRBM (enfouis mat org) oct/1.99 TM	135.32 \$
Rona	65.78 \$
SANI ECO (centre de tri) sept. 4.15TM	334.01 \$
SANI ECO (centre de tri) oct 7.73 TM	622.13 \$
SenCom	117.85 \$
Seney Électrique	399.87 \$
Somavrac (Abat poussière) 25 070L	8 725.08 \$
Toilettes portatives Sanibert	71.86 \$
Uniforme Beaudin (habillement G.Marier)	316.18 \$
Ville de Bedford (souper des aînés)	<u>102.00 \$</u>
TOTAL	<u>31 178.45 \$</u>

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :
Que les comptes dus au mois d'octobre 2018 soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Rien à signaler

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

DÉBUT : 21 h 10

FIN : 21 h 18

SUJETS

- Internet haute vitesse pour quand : hiver 2019 Pike Rive et Notre-Dame
- Analyses de sol
- Tuyaux chemin du Moulin

2018-328 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :
Que la séance du 5 novembre 2018 soit levée à 21 h 18.

ADOPTÉ

Marianne Cardinal

Marianne Cardinal, promaïresse

Sonia Côté

Sonia Côté, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du **5 novembre deux mille dix-huit** sont effectuées.

Sonia Côté

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Marianne Cardinal, promaïresse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Marianne Cardinal

Marianne Cardinal, promaïresse